

LES DÉCHÈTERIES

Une place pour chaque
déchet, chaque déchet à
sa place !

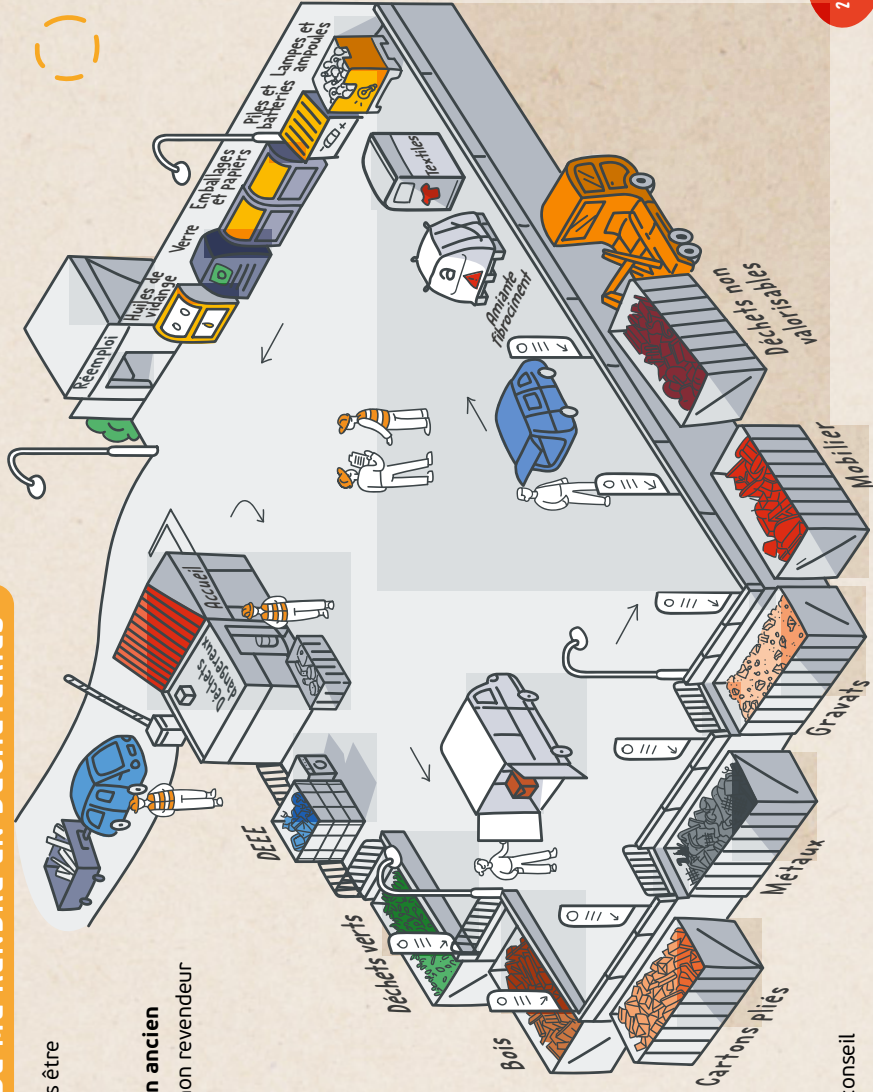


En déchèteries, les déchets sont triés selon leur nature ou leur fonction, puis dirigés vers des filières de traitement adéquates et conformes à la réglementation.

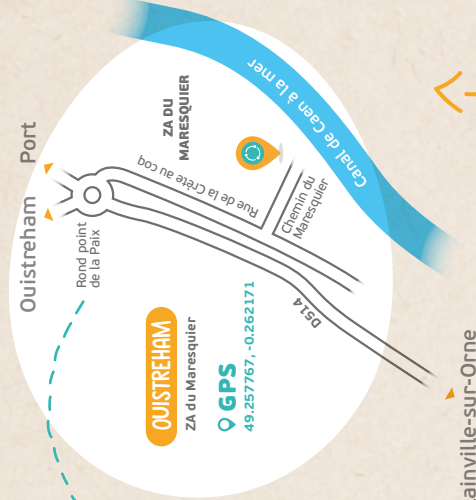
RÉEMPLOI, RECYCLAGE, VALORISATION, ÉLIMINATION : les déchèteries donnent une seconde vie aux déchets !

LES BONS GESTES AVANT DE ME RENDRE EN DÉCHÈTERIES

- ✗ Je m'assure que mon déchet ne peut pas être **réparé, vendu ou donné**.
- ✗ Je profite de la **reprise gratuite de mon ancien appareil** électrique ou électronique par mon revendeur lorsque j'en achète un neuf.
- ✗ **Je trie mes déchets par type et par matière**. L'accès pourra m'être refusé si mon chargement n'est pas trié au préalable.
- ✗ J'anticipe mon heure d'arrivée et mon temps de vidage pour **respecter les heures de fermeture**.
- ✗ **Je me munis des justificatifs nécessaires** que je présente à chaque passage (page 6).
- ✗ **J'indique ce que je dépose à l'agent** pour qu'il m'oriente vers les différents contenants.
- ✗ **Je respecte les consignes** et demande conseil aux agents en cas de doute.



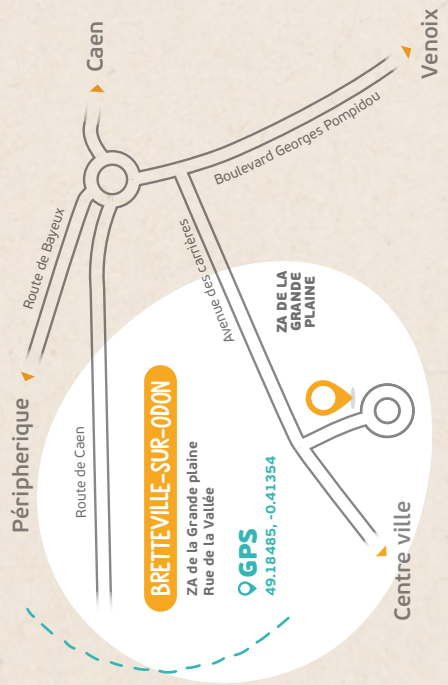
PLANS D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES



OUISTREHAM
ZA du Maresquier
GPS 49.257767, -0.262171

Port
Ouisstreham
Rond point de la Paix
Rue de la Crête au coq
Chemin du Maresquier
D514
Blainville-sur-Orne

Canal de Caen à la mer



BRETTEVILLE-SUR-ODON
ZA de la Grande plaine
Rue de la Vallée
GPS 49.18485, -0.41354

Périphérique
Route de Caen
Route de Bayeux
Caen
Centre ville
Venoix

Boulevard Georges Pompidou
Avenue des carrières



MOUVEN
Rue Verte - Parc d'activité des Rives de l'odon
GPS 49.154300, -0.479323

Verson
Mondrainville

Parc d'activité des Rives de l'odon
Rue Verte
Rue du Major LeGrand
D675
Avenue du Parc

HERMANVILLE-SUR-MER
 Route de Lion-sur-Mer
 GPS
 49.285333, -0.328799

Lion-sur-Mer
 Hermanville-sur-Mer
 Biéville-Beuville
 Périers-sur-le-Dan
 Colleville
 Cresserons
 Douvres-la-Délivrande

D86 Route de Lion-sur-Mer
 D35 Rue de la Croix-Rose
 Grande Rue

FLEURY-SUR-ORNE
 Rue des carriers
 GPS
 49.14232, -0.37671

Caen
 Iffs
 Périphérique

Avenue d'Harcourt
 Grande Rue
 Grande Rue
 Rue des carriers
 ZI DE FLEURY-SUR-ORNE

BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE
 RD 83 - Le bas des Prés
 GPS
 49.215022, -0.504248

Thaon
 Caen
 Bayeux

D83
 D83

COLOMBELLES
 ZA Lazzaro
 1 rue Novaci
 GPS
 49.191031, -0.29757

Colombelles
 Giberville
 Demouville
 Périphérique
 Caen

Rond point Normand
 ZA LAZZARO
 Rue Jean Monnet
 Rue Novaci
 D513

LES CONDITIONS D'ACCÈS

JE SUIS UN PARTICULIER

✕ Ma résidence principale ou secondaire se trouve sur une commune de Caen la mer :

Je présente **un justificatif de domicile à mon nom ou une pièce d'identité**



ACCÈS GRATUIT LIMITÉ

- ➔ À tout **véhicule < 3,5 t** (avec ou sans remorque)
- ➔ À **4 passages** par jour **en semaine**
- ➔ À **2 passages** par jour **le samedi**
- ➔ À **1 passage** par jour **le dimanche**

DÉPÔTS LIMITÉS

- ➔ 2m³ par jour
- ➔ **Déchets dangereux spécifiques** : 50 litres ou 50 kg par semaine
- ➔ **Amiante** : 15 plaques par an (voir page 7)

NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS : PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Rendez-vous sur caenlamer.fr à la rubrique **Déchèteries** ou flashez ce code :
Modalités obligatoires à partir du 1^{er} septembre 2026.



JE SUIS UN PROFESSIONNEL

✕ Mon siège social ou le chantier en cours se situe sur Caen la mer :

Je présente ma carte d'accès obligatoire à chaque passage. Sans carte, l'accès est refusé

(y compris pour les associations, les collectivités locales ou personnes travaillant sous dispositif CESU)

➔ Demander ma carte d'accès : <https://caenlamer.fr/conditions-acces-decheterie-professionnels>

➔ Consulter les tarifs :

<https://caenlamer.fr/je-suis-un-professionnel>

ACCÈS LIMITÉ

- ➔ À tout **véhicule < 3,5 t** et d'une **largeur < 2,25 m** (avec ou sans remorque)
- ➔ En semaine uniquement : Déchèteries **non accessibles aux professionnels le week-end**

DÉPÔTS LIMITÉS

- ➔ **Végétaux** : 5m³ par semaine
- ➔ **Gravats, cartons, bois, ferraille ou tout venant** : 3m³ par semaine
- ➔ **Déchets dangereux spécifiques** : 50 litres ou 50 kg par mois

Les déchèteries sont équipées de systèmes de sécurité anti-chutes, conformément à l'arrêté ministériel n° 2710 du 26 mars 2012 relatif à la réglementation des déchèteries. Ces dispositifs modifient les conditions de dépôt dans les bennes.

DÉCHETS ACCEPTÉS



Déchets verts



Gravats et terre



Mobilier



Bois



Ferraille



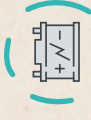
Cartons



DEEE
(Déchets d'Équipements
Électriques et Électroniques)



Peintures
et solvants



Batteries
et piles



Huiles
(vidange/friture)



Lampes
et ampoules



Extincteurs



Pneus sans
jantes des
particuliers



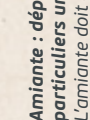
Déchets non
valorisés



Textiles*
Chaussures



Amiante
Fibrociment



Amiante : dépôt accepté pour les particuliers uniquement.

L'amiante doit être fumé, ne doit pas dépasser 1,50 mètres sur 2,50 mètres. 15 plaques par an maximum.

Humidifier le matériau afin d'éviter la dispersion des fibres dans l'air.



Articles de Bricolage
et de Jardin
Thermiques



Articles de Sport
et de Loisirs



Outils de peinture



Jeux et
Jouets



Articles de Bricolage et de
Jardin non thermiques

* Tous les vêtements, le linge de maison et les chaussures peuvent être déposés dans un point de collecte pour être valorisés. Ils seront reportés ou recyclés, quel que soit leur état, même abîmés. Il suffit de les placer propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Avant de jeter, pensez à réparer ! ➔ Trouver un point de collecte : refashion.fr/citoyen/fr/je-depose

DÉCHETS REFUSÉS



Or-durs ménagers



Bouteilles de gaz
et d'hélium



Éléments
entiers de voiture



Critères
à fioul



Souches de > 4m
mètre de diamètre



Pneus des
professionnels



Déchets infectieux



Médicaments



Amiante des
professionnels

LES ÉCO-ORGANISMES EN CHARGE DU RECYCLAGE



Déchets radioactifs



Déchets explosifs/
fusées de détresse



Cadavres
d'animaux

QUE DEVIENNENT MES DÉCHETS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIES ?



Déchets
verts

PLATEFORME
DE COMPOSTAGE



Compost



Ferraille

ACIERIE



Acier



Bois

PLATEFORME
DE BROYAGE



Combustible pour chaufferie
industrielle ou recyclage
chez des panneauxiers



Déchets électroniques
et électroniques

DÉPOLLUTION

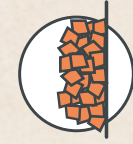


Recyclage
matière



Gravats

CENTRE DE
STOCKAGE



Remblais



Mobilier

TRI

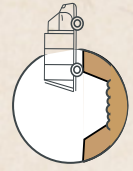


Recyclage
ou réemploi



Déchets non
valorisés

CENTRE
D'ENFOUISSEMENT



Enfouissement

Pour en savoir **02 31 304 304**

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE